

L'ACTION DE PLAINE COMMUNE

La Communauté d'Agglomération Plaine Commune participe à la lutte contre la prolifération des rongeurs :

- en collectant et en éliminant les déchets,
- en entretenant les espaces publics (rues, caniveaux, marchés, espaces verts...),
- en gérant l'assainissement des canalisations et réseaux publics.

Allo Agglo

0 800 074 904

N° VERT Appel gratuit depuis un poste fixe et payant depuis un mobile (0,15 €/min)

L'ACTION DE LA VILLE

La Ville d'Épinay-sur-Seine participe à la lutte contre la prolifération des rongeurs en menant une action dans le domaine des bâtiments communaux (écoles, locaux administratifs...).

Si vous constatez la présence de rongeurs sur le domaine public, prévenez le service communal d'Hygiène de la Ville. Les agents de ce service sont également à votre disposition pour vous renseigner et vous conseiller.

**SERVICE COMMUNAL D'HYGIÈNE
MAIRIE ANNEXE**

**1, rue Mulot - 93806 Épinay-sur-Seine cedex
Tél. : 01 49 71 98 81 - 01 49 71 98 87
Site internet : www.epinay-sur-seine.fr**


EPINAY - SUR - SEINE



AGIR ENSEMBLE CONTRE LES RONGEURS

La lutte contre les rongeurs (rats, souris...) est une priorité en termes de sécurité, d'hygiène et de santé publiques. La Ville met tout en œuvre, au quotidien, pour lutter contre la prolifération de ces nuisibles. **Vous pouvez également apporter votre contribution.**

LA RÉGLEMENTATION

De tous les rongeurs, le rat est le plus nuisible en termes de santé publique. Il fait ainsi l'objet d'une lutte réglementée.



Chaque propriétaire et occupant d'immeuble ou maison individuelle doit prendre toutes mesures pour éviter l'introduction et la prolifération des rongeurs. Dans l'habitat collectif, il incombe aux propriétaires et au syndic de traiter les parties communes, et aux locataires et occupants les parties privatives.

La même obligation s'impose sur les chantiers de construction.

Enfin des campagnes de dératisation périodiques sont organisées pour l'ensemble du département en accord avec les municipalités concernées.

LA LUTTE

Lutter contre les rongeurs nécessite une action permanente associant privation de nourriture, prévention contre l'intrusion et utilisation de produits raticides.

SUPPRIMER L'ACCÈS À LA NOURRITURE



Ce sont les vivres qui attirent les rats. Il faut donc empêcher leur accès à la nourriture :

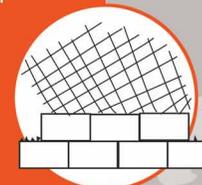
- si des denrées sont conservées dans des endroits accessibles (caves, garages, appentis...), utilisez des contenants hermétiques,
- déposez les déchets ménagers dans des sacs-poubelles ou conteneurs correctement fermés et non accessibles,
- faites attention aux aliments pour animaux : ne laissez pas traîner de gamelles pleines, de boîtes de conserve ouvertes ou de graines à oiseaux à l'extérieur et nettoyez régulièrement les mangeoires.



PRÉVENIR L'INTRUSION

Si les déplacements sont rendus difficiles et l'accès impossible, les rats rebrousseront chemin :

- recherchez les points par lesquels ils pourraient passer pour accéder à la nourriture,
- mettez en place des obstacles : grillage métallique à maillage fin, ciment, tessons de verre...
- contrôlez régulièrement ces installations.



DES MESURES PRÉVENTIVES ET CURATIVES SIMPLES

À L'INTÉRIEUR

- entretenez et rangez votre habitation,
- rangez les produits alimentaires à l'abri, éventuellement dans des contenants hermétiques,
- fermez hermétiquement vos conteneurs à déchets,
- repérez les trous, accès aux greniers... et obstruez-les,
- déposez des produits raticides au niveau des lieux de passage (hors de la portée des enfants et des animaux domestiques).

À L'EXTÉRIEUR

- entretenez soigneusement les dépendances, vos jardins et leurs aménagements, ainsi que vos plantations,
- n'entreposez pas de matériaux ou de bois aux abords,
- jetez vos ordures ménagères dans des conteneurs hermétiques,
- mettez une grille aux soupiraux et bouches d'égout,
- déposez des produits raticides au niveau des lieux de passage (hors de la portée des enfants et des animaux domestiques),
- concertez-vous avec votre voisin pour mettre en place une stratégie commune.

